

Accepté à la séance de discussion
du programme annuel du 15.12.1992

Pour usage interne

BURKINA FASO

RAPPORT ANNUEL 92 PROGRAMME 93

TABLES DES MATIERES

1	EVOLUTION DE LA SITUATION GENERALE
1.1	La situation politique
1.2	La situation économique et sociale
2	EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DE NOTRE PROGRAMME
2.1	Evolution 92
2.2	Perspectives 93
3	LES ASPECTS OPERATIONNELS
3.1	Par axes prioritaires
3.2	Nouvelles perspectives
4	GESTION DU PROGRAMME
5	RESUME
	ANNEXES



1. EVOLUTION DE LA SITUATION GENERALE

1.1 LA SITUATION POLITIQUE :

L'année 1991, qui avait connu l'adoption de la Constitution par référendum le 2 juin après une campagne marquée par un réel consensus politique, s'est terminée par les élections présidentielles de novembre sur fond de crise et avec un boycottage de l'opposition. L'assassinat politique de deux opposants en décembre a risqué de faire déraiper le processus démocratique.

L'année 1992 a dès lors débuté par un bras de fer entre le pouvoir et les différentes formations de l'opposition avec comme enjeu la mise en place d'une Conférence Nationale. Une solution de compromis a finalement été trouvée, à savoir la tenue d'un Forum national à souveraineté limitée et dont les décisions consensuelles devaient être exécutoires. Les travaux du Forum ne dépassèrent toutefois pas le stade des préliminaires en raison des contraintes imposées par le pouvoir : composition sélective des participants, exigences limitatives des sujets à traiter et refus du régime de diffuser les débats en direct. A défaut d'acceptation de ces contraintes, le Président ajourna les travaux sine die.

Cette rupture du dialogue fut suivie de tractations entre le Pouvoir et certains partis de l'opposition. Elles aboutirent à la formation d'un gouvernement de transition dans lequel quelques tendances de l'opposition étaient représentées, ce qui provoqua l'éclatement de celle-ci. C'est sur ce fonds de divisions que se déroulèrent les législatives de fin mai qui, à l'étonnement général, permirent une imposante victoire du parti du Président.

Un nouveau gouvernement a été mis en place depuis le mois de juin. On y retrouve les vétérans du parti au pouvoir avec quelques représentants de l'opposition, mais également un certain nombre de nouveaux ministres au profil plus technocratique que politique. Le Premier Ministre, bien que proche du Président, est reconnu pour ses qualités personnelles et pour ses compétences d'économiste.

Le dernier scrutin de la transition démocratique (les Municipales) sont prévues pour la fin de l'année.

L'année 1993 s'annonce dès lors comme politiquement plus détendue et devrait laisser plus de place aux préoccupations économiques. Les enjeux liés à la décentralisation apparaissent.

1.2. LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE :

1.2.1 Aperçu général :

Les crispations politiques du premier semestre de l'année et la récession économique internationale ont créé une certaine stagnation économique du pays. La prudence était de mise dans le secteur privé. Les rigueurs de l'ajustement, les processus de privatisation voire de fermeture de certaines entreprises d'Etat ont également accentué un climat social morose.

1.2.2 Sur le plan économique

Pour éviter de gêner l'ouverture démocratique, le FMI et la BM ont relâché leur pression sur l'exécution du PAS 92. Les conséquences sur les finances publiques se sont traduites par un dérapage de plus de 5 milliard FCFA sur la masse salariale des agents de la fonction publique et probablement un manque à gagner important des recettes dû à la diminution du recouvrement des diverses taxes. Face à l'augmentation du déficit des finances publiques, le gouvernement a commencé à prendre des mesures de rigueur à partir du mois de septembre

en limitant le nombre et le niveau des bourses d'étude 92-93. Le secteur agricole devrait voir le déficit de la filière coton s'élever en fin d'année à plus de 12 milliard FCFA ce qui laisse augurer une diminution des prix aux producteurs en 93.

Les programmes sectoriels transport et agriculture sont finalisés et le gouvernement est en train de négocier les conditions de leurs mises en vigueur. La privatisation de 12 entreprises publiques est en bonne voie, (4 entreprises sur 12 sont déjà passées dans le secteur privé).

1.2.3 Sur le plan social:

Les réalités de l'ajustement ont atteint l'homme de la rue: qui n'a pas dans son entourage un frère licencié, un fils qui n'a pu accéder à une bourse universitaire? La gestion de la bourse familiale s'en ressent: les soins médicaux sont devenus payants, certains services publics ont augmenté leur tarif (eau, électricité) et l'Etat est plus exigeant quant aux recouvrements de ses taxes et impôts. Donc si un malaise certain existe, essentiellement parmi la population urbaine, le pouvoir a su prévenir une trop forte dégradation sociale et contenir les syndicalistes de manière à éviter une situation qui aurait pu perturber le processus de démocratisation en cours.

A noter également que la situation sanitaire du pays se détériore avec, d'une part la couverture sanitaire payante qui limite l'accès aux services de santé et d'autre part la progression sensible du sida.

La situation des pays voisins influence également le Burkina Faso avec notamment le retour de travailleurs émigrés qui étaient employés en Côte-d'Ivoire et l'arrivée croissante de réfugiés touaregs du Mali et du Niger.

Les droits de l'homme, les libertés individuelles et de la presse se sont certainement améliorés depuis 91; un nouveau système judiciaire est en train de se mettre en place et une presse indépendante dénonce les exactions encore fréquentes des services publics. Le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme est fort actif dans le pays.

1.2.4 Sur le plan écologique

Les flux migratoires du plateau mossi vers les zones du Sud-Ouest et de l'Est s'accroissent ce qui provoque une pression démographique préjudiciable pour les équilibres écologiques. Ces zones "privilégiées" devraient à terme être prises en compte dans les programmes de protection et d'aménagement de l'environnement.

1.2.5 Perspectives et tendances

Les défis pour le nouveau gouvernement sont nombreux; il s'agira d'une part de prouver, pour des politiciens souvent issus de la période révolutionnaire, que la démocratie peut progresser et innover au Burkina Faso en évitant les pièges du clientélisme; il s'agira aussi et surtout de faire comprendre aux Burkinabè que le PAS et ses effets sont une contrainte incontournable; enfin il s'agira de créer un climat de confiance pour les investisseurs et promoteurs de manière à profiter des acquis du PAS et du désengagement de l'Etat pour redonner un nouveau souffle à l'économie burkinabè; ceci dans un environnement incertain et non maîtrisable, tant par les aspects climatiques et la production agricole que par les aspects de la sécurité régionale (Togo et Libéria en particulier)

La dévaluation du FCFA, très souvent mentionnée dans les cercles politiques et économiques, aurait des répercussions certaines au Burkina Faso tant sur le plan économique (renchérissement de l'investissement, impact insignifiant sur la part de marché des matières premières: coton, sésame) que sur le plan social.

2 EVOLUTION ET PERSPECTIVES DE NOTRE PROGRAMME

2.1 EVOLUTION 92

L'attentisme généralisé qui a caractérisé la mise en place du processus démocratique s'est poursuivi durant le premier semestre 92 avec pour conséquence une paralysie des grands corps de l'Etat. L'absence de politiques à court et moyen terme a provoqué un vide décisionnel peu propice au développement de nos programmes institutionnels.

Le MET a entamé sa restructuration et la nomination tardive de ses nouveaux cadres en septembre 92 a freiné la mise en place du PNFV. La même situation est constatée au FEER où il semble qu'une amorce de réflexion sur son statut est en train de prendre forme. Seul le MEBAM à travers l'INA a pu poursuivre ses activités sans perturbations majeures.

Le vide institutionnel et le climat d'ajustement structurel ont permis un développement de la société civile. Cet espace de "liberté" a profité à certaines opérations comme l'appui au secteur de l'artisanat et le programme "villes moyennes". L'année 1992 a vu la multiplication de bureaux d'étude sans offre de services spécifiques et la prolifération d'associations de base, rurales ou urbaines, qui paraissent plus motivées par la canalisation des flux financiers que par la défense de leurs intérêts professionnels. Cette situation anarchique a le mérite d'entretenir une forte volonté d'organisation à la base ce qui se traduit par un accroissement du rôle des associations paysannes dans notre programme.

2.2 PERSPECTIVES 93

Malgré la mise en oeuvre complète du PAS en 1993, qui laisse présager des débordements sociaux en milieu urbain, la stabilité politique devrait être un facteur favorable pour le développement de notre programme institutionnel. Il s'agira de poursuivre nos efforts pour favoriser et alimenter un espace de réflexion quant aux rôles et à la place de nos partenaires gouvernementaux, INA, MET, FEER, Direction de l'Elevage, dans le paysage institutionnel du pays. Seul, le domaine de l'artisanat n'offre pas de perspective d'ouverture, vu les dissensions entre ministères qui bloquent tout développement institutionnel.

Le renforcement de l'appui aux initiatives privées et communautaires exige un travail de suivi-accompagnement intense qui nécessite l'utilisation de structures et de compétences "relais", SARAUD, chargé de programme Alpha, bureaux d'études et d'audits. Ces services devront assurer la promotion des capacités institutionnelles des associations de base pour une meilleure planification, gestion et négociation de leurs programmes. A noter que dans ce secteur la disparition de l'OMR devrait nous amener à réévaluer notre appui en matière de post-alphabétisation..

Une amorce de réflexion semble se dessiner dans le domaine de la décentralisation et notre appui au programme Villes moyennes place le BUCO en situation favorable pour répondre aux initiatives qui pourraient alimenter la réflexion dans ce domaine.

Le lancement du programme villes moyennes à Ouahigouya a renforcé la focalisation de nos actions dans la province du Yatenga. Cette concentration de nos activités sur une province présente le risque de travailler en permanence avec les mêmes décideurs ce qui peut être un facteur contraignant pour le développement de notre programme. Un redéploiement de nos activités est à envisager dans un futur proche vers des zones aux avantages comparatifs plus évidents comme des potentiels de production plus élevés, des dynamiques et des personnes "neuves", des équilibres écologiques menacés (région Sud, Sud Ouest).

2.3.1 Les priorités

Des axes prioritaires cohérents

Les axes prioritaires de notre programme: gestion et protection de l'environnement et appui à l'autopromotion rurale se trouvent renforcés dans le contexte de mutation profonde que connaît la société burkinabè. La conjonction de ces deux axes vise à réduire les déséquilibres institutionnels, à améliorer la gestion des ressources locales, à affirmer les compétences des producteurs et des services pour garantir la pérennité du capital de production existant. L'évolution de notre programme devrait s'orienter vers une réflexion plus marquée sur le processus de décentralisation ce qui devrait constituer à court terme un des dénominateurs communs de nos interventions.

Gestion et protection de l'environnement: Le statu quo

Les dissensions entre les ministères du Plan et des Finances, de l'Agriculture (PNGT), de l'Eau (FEER), de l'Environnement et du Tourisme (PANE) pour s'approprier la tutelle de la défense ou de la gestion de l'environnement empêchent toute formulation d'une politique cohérente en la matière. Sur le terrain, les grands bailleurs institutionnels développent chacun leur propre concept de la gestion de l'environnement avec pour conséquences un partage du pays par zone d'influence (CCCE dans le Yatenga et la Tapoa, la GTZ dans le Centre et le Nord, etc.). La relecture de la RAF et son éventuelle application sur le terrain paraît être le seul facteur qui puisse amener les différents partenaires à une véritable réflexion-concertation. L'année à venir verra d'une part la poursuite de nos appuis aux programmes des associations paysannes dont les objectifs vont dans le sens d'une gestion rationnelle des ressources, et d'autre part l'approfondissement de la réflexion en matière de politique environnementale à travers la formulation de la 6ème phase de notre appui au PNFV.

Appui à l'autopromotion rurale: Un foisonnement d'initiatives

Le principal souci des associations de base est de se donner les capacités de formuler, planifier et gérer leur programme d'activités. Si notre appui répond largement à leurs préoccupations (SARAAUD, Alphabétisation, Programme des Unions), nous nous heurtons au manque de structuration du monde rural au niveau régional et national. Notre priorité sera de faciliter tout échange d'expériences et de favoriser un cadre commun de réflexion qui permettrait dans un court terme de dégager une vision partagée du rôle du monde rural dans la société burkinabè.

2.3.2 Aspects financiers

Le plafonnement de notre contribution pour 1993 limite les possibilités d'entrer en matière sur de nouvelles opérations alors que nous sommes en position favorable dans nombres de domaines tels que l'ALPHA, l'appui aux fonds programme, la décentralisation. Cette situation est lourde de conséquences pour la crédibilité de nos activités dont le volume financier est déjà peu important pour un pays de concentration. La limitation des moyens budgétaires constitue le principal problème pour le développement de notre programme. La question est de savoir comment à l'avenir nous parviendrons à maintenir la cohérence de notre programme sans pouvoir appuyer de nouvelles dynamiques porteuses.

2.3.3 Rapport avec la Centrale

Les flux réguliers d'informations entre la Section géographique et le BUCO permettent de maintenir l'adéquation entre les lignes directrices de la DDA et les objectifs de notre programme. Les rapports avec les sections sectorielles demandent à être renforcés par des imputs précis dans le sens d'une amélioration conceptuelle et technique de nos actions. Il est prévu pour début 93 que les Ressources humaines participent au bilan de 3 années d'alphabetisation et alimentent la réflexion pour dégager de nouvelles voies en matière de post-alpha.. Le Sese Eau et Infrastructure sera partie prenante dans l'évaluation des programmes de formation EIER et CREPA et nous attendons une reprise des contacts avec le Sese Dev. urbain dans le cadre du programme villes moyennes.

2.3.4 Coordination et Concertation

Peu favorisée par le Gouvernement, la concertation avec les bailleurs s'est concentrée d'une part sur le PAS dans lequel nous ne sommes pas impliqués et d'autre part entre les représentants de la CE. En 1993 nous devrions être présents en terme de coordination et de concertation dans nos domaines d'intervention. Nous comptons aussi sur les prises de position en matière de concertation de certains ministères (MET) pour relancer les échanges entre bailleurs.

3. LES ASPECTS OPERATIONNELS

3.1 PAR AXES PRIORITAIRES

3.1.1 Gestion et protection de l'environnement

Le Ministère de l'environnement, notre principal partenaire étatique en matière environnementale, sous l'impulsion de son nouveau ministre a bénéficié d'un certain nombre de remaniements internes qui influencera certainement positivement les actions financées par la Suisse. L'arrivée d'un conseiller (IC), devrait également permettre à la Direction Générale de l'Environnement de renforcer ses capacités conceptuelles.

L'approche nouvelle décrite dans le **Programme National de Foresterie Villageoise** devrait progressivement entrer dans le concret au niveau de la région de l'Est du pays. Un bilan interne des activités des services financés par la Suisse permettra de faire le point en mai 93, avec notamment une enquête, réalisée par un consultant national, qui devra mettre en évidence l'image que le service de l'environnement a auprès de la population. Ce travail sera suivi en juin de la préparation de la nouvelle phase qui regroupera l'ensemble des partenaires.

Le Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER) est entré dans sa 2ème année de réel fonctionnement; comme prévu il a poursuivi son extension géographique et multiplié ses partenaires. Le statut actuel du FEER ne lui donne pas la souplesse et le degré de liberté nécessaires pour être un instrument réellement performant; un nouveau statut est à l'étude. L'évaluation prévue au premier semestre 93 devrait permettre à cette institution de négocier des virages de manière à en faire un instrument de financement efficace et adapté.

Les formations en protection de l'environnement sont désormais parties intégrantes des modules de l'**Ecoles Inter Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural (EIER)** au même titre que notamment les formations en génie sanitaire et en hydraulique agricole, menées conjointement par l'EIER et l'EPFL. L'engagement financier se terminera à fin 93 et l'évaluation interne et externe que l'école mènera en collaboration avec ses principaux bailleurs nous donnera les éléments complémentaires pour la définition de notre nouvelle contribution. Il est à relever que dans le contexte du marché de l'emploi actuel, l'EIER est une des très rares institutions qui produit des cadres absorbés rapidement par le marché.

Le Centre Régional pour le Développement des technologies à faible coût en matière d'Eau Potable et d'Assainissement (CREPA) a poursuivi ses activités d'extension au travers de ses cellules nationales. A fin 92 se déroulera un exercice de bilan interne qui sera suivi d'une évaluation externe en février 93 qui intervient après environ 5 ans d'activité. Cette évaluation devrait permettre, notamment, de situer avec plus de pertinence le rôle du CREPA dans le réseau "eau" mis en place par la Banque Mondiale et de vérifier si les stratégies définies pour le CREPA sont toujours pertinentes.

3.1.2 Appui à l'autopromotion rurale

Cet axe s'est développé sensiblement en 92: Le SARAUD a démarré à mi-92 et le programme d'alphabétisation a renforcé ses contributions aux associations paysannes; à noter également l'ouverture sur les villes secondaires avec le programme ville moyenne et celui de la promotion de l'artisanat, ouverture dans un esprit également d'autopromotion.

L'Association pour la Promotion de l'Elevage en Savanne et au Sahel (l'APESS) a confirmé en 92 la pertinence de son approche avec d'une part des résultats tangibles sur le terrain après seulement trois ans d'activités et d'autre part l'intérêt manifesté par les partenaires étatiques pour cette démarche innovatrice. La position de la femme au sein de cette association sera renforcée en 93 avec le volet transformation et commercialisation du lait qui est une activité essentiellement féminine chez les éleveurs et le programme féminin d'alphabétisation en fufuldé. L'Assemblée générale est un des éléments clé de l'APESS; les représentants de la centaine de zones qui composent l'Association se retrouvent annuellement et définissent le thème de l'année suivante; 1991 a été l'année des granges, 92 celui du renforcement des acquis et des capacités d'organisation et de gestion des zones, 93 sera celle de la transformation et de la commercialisation.

Après le retrait de CEBEMO et de MISEROR, l'Association SIX-S n'a bénéficié en 92 que de la contribution suisse. Les mesures budgétaires drastiques prises par cette organisation lui permettront de travailler, mais à un rythme réduit jusqu'en 93 (l'arrangement avec la DDA a été prolongé jusqu'en juin 93 sans contribution financière complémentaire). 92 aura été l'année des redéfinitions avec notamment une réflexion menée au sein des organisations nationales qui a débouché sur un atelier en juillet 92. L'évolution différenciée du monde paysan dans les différents pays où travaille SIX-S va certainement orienter l'Assemblée Générale de novembre vers une formulation qui tiendra compte des spécificités nationales. Le premier semestre 93 devrait permettre à SIX-S de définir sa nouvelle structure sur la base de laquelle nous négocierons la poursuite de notre contribution.

En avril 92 est né le Service d'Accompagnement et de Renforcement de l'Autonomie des Associations et Unions de Développement (SARAUD). Cet instrument au service du mouvement associatif a tissé en 92 des liens avec plus de 30 associations et favorisé des synergies entre les associations intéressées par une même problématique (épargne-crédit, gestion de leur terroir). Cette phase de démarrage a permis de tester la crédibilité des requêtes des associations en matière institutionnel. Au début de 93 il s'agira de définir la stratégie du SARAUD pour la prochaine phase et trouver sa complémentarité à la future structure SIX-S Burkina.

Le CESAO et ses différents partenaires avaient décidé que cet organisme de formation renforcerait sa fonction d'appui aux organisations rurales. Son programme 92-93 s'oriente dans ce sens avec notamment une diminution du nombre des sessions de formation au Centre de Bobo-Dioulasso et un engagement plus marqué sur la voie d'un appui continu et diversifié aux organisations paysannes. Un changement à la direction du CESAO en 93 sera déterminant pour son avenir, selon le profil et l'engagement personnel du nouveau directeur.

Les orientations ébauchées en 91 de notre contribution aux divers programmes d'alphabétisation et de formation se sont confirmées en 92:

- Environ 1/3 du financement a été octroyé à l'Institut National d'Alphabétisation (INA). Ce service a su, en 92, s'entourer des personnes les plus compétentes pour définir des lignes directrices en matière d'alphabétisation qui visent à développer une formation prise en charge au maximum par les bénéficiaires en partenariat avec non seulement ses services provinciaux, mais également les ONG. Ainsi le coût par alphabétisé a pu être considérablement réduit depuis 89.

- Les deux services provinciaux qui bénéficient du 1/3 de notre contribution ont permis au ministère de suivre avec intérêt l'évolution de la prise en charge des centres d'alphabétisation par les bénéficiaires. La province du Yatenga a eu le plus grand nombre d'alphabétisés en 92 au coût certainement le plus bas.

- Les associations paysannes et d'épargne-crédit ont bénéficié également de cette contribution. Plus engagées et motivées que la plupart des services de l'Etat, les taux de réussite des formations de ces associations sont sensiblement supérieurs à ceux des centres soutenus par le ministère. La proportion de femmes est également plus élevée, notamment à l'Association Tin-Tua qui a ouvert 220 centres en 92 avec au moins 1/3 de femmes.

Le succès de ce programme suscite un certain nombre de questions auxquelles il faudra trouver des réponses en 93. Il s'agira notamment de se pencher sur le maintien des acquis et d'éviter la "désalphabétisation" et d'évoluer progressivement vers une alphabétisation qui serait suivie de formations spécifiques qui s'intègrent dans une dynamique (utilisation des connaissances dans la gestion des caisses d'épargne-crédit, de petites unités économiques, etc.). La réflexion sur la création d'un journal en langue nationale se poursuivra. En février 93 un bilan à laquelle s'associeront les spécialistes de l'INA, le représentant de l'OSEO au Burkina qui est très actif dans l'alphabétisation et le service sectoriel ressources humaines devra nous permettre de faire le point sur notre contribution et de définir la stratégie pour la phase suivante.

Le programme d'appui aux artisans et à l'artisanat a été réorienté en 92 essentiellement sur deux points: d'une part la formation des artisans qui a perdu de son poids au profit de l'appui au "lobbying" sensé faciliter l'accès des artisans aux marchés, crédits, etc. et d'autre part la déconnection de l'opération du CNPAR et la mise en régie de l'opération à un consortium de bureaux privés burkinabè et suisse. Un premier bilan établi conjointement par le Ministère concerné et le BUCO en octobre a montré que cette formule rencontre un intérêt certain auprès des artisans. Un programme de suivi de terrain et de concertation périodique avec le gouvernement devra nous permettre de faire un nouveau bilan en juin 93 et de définir ainsi les orientations pour la phase suivante. A noter toutefois que si une certaine concertation existe entre les partenaires sur le terrain, la mise en oeuvre des orientations définies en 90 dans le plan directeur de l'artisanat n'a jamais pu se concrétiser: la Direction de l'Artisanat qui a souffert de plusieurs remaniements et réorganisations ministériels n'a jamais pu jouer le rôle qui lui incombe.

Le programme "villes moyennes" a officiellement démarré en septembre avec la ville de Ouahigouya qui bénéficie de notre contribution. L'approche développée dans les études réalisées conjointement par un bureau burkinabè et suisse qui préconise notamment la décentralisation et le renforcement de la gestion municipale dans une perspective d'autofinancement, est considérée par le Premier Ministre comme le fer de lance de la décentralisation et il y attache une attention particulière. Les autorités souhaitent que la Coopération suisse puisse contribuer à la réflexion sur les instruments de décentralisation sur la base des premières expériences de cette opération. Ce programme de Ouahigouya sera particulièrement suivi en 93 par le BUCO et par un spécialiste du bureau suisse Urbaplan. A mi 93 un premier bilan sera établi avec, si possible, la participation du service sectoriel concerné.

3.2 NOUVELLES PERSPECTIVES

Malgré des attentes assez fortes de nos divers partenaires pour accroître notre contribution, les contraintes budgétaires de la DDA nous obligent à limiter les perspectives à trois opérations qui sont indispensables pour la cohérence du programme:

3.2.1 Les zones périphériques

La protection et la gestion des parcs, zones protégées et aires périphériques de la région de l'est du Burkina est de la responsabilité de la Direction régionale de l'Est du MET qui bénéficie d'un appui suisse. Les zones périphériques sont un enjeu important, tant pour les services chargés de la protection de la région que pour les éleveurs, les agriculteurs et les chasseurs. Une étude de ces zones sera effectuée en 93 en collaboration avec les différents partenaires (services de l'Etat, ONG, chasseurs et associations de producteurs). Au delà de l'étude, ce travail devrait déboucher sur une utilisation concertée de ces zones et permettre aussi au Service de l'Environnement d'évoluer progressivement vers un partenariat avec les éleveurs et agriculteurs en vue d'une gestion concertée du milieu. L'étude devrait dégager des pistes pour d'éventuelles contributions à aux partenaires bénéficiaires de ces zones en vue d'une protection et d'une utilisation concertée. L'UICN assurera la coordination de l'étude, IC qui est le régisseur de notre contribution au programme régional de l'Est en sera un des partenaires. Le financement de cette étude sera assuré par le "crédit environnement".

3.2.2 Fonds programme

La phase actuel du crédit "SIX-S" prévoit la mise à disposition d'unions ayant atteint une certaine maturité, de fonds permettant la mise en oeuvre de leur programme. Un programme de banques d'épargne et de crédit est en cours dans deux unions. Deux autres unions ont bénéficié de cette contribution pour préparer, avec l'aide d'un consultant, un programme agricole. Le SARAAUD appuie également les unions qui ne sont pas dans le réseau SIX-S dans la formulation de leur stratégie qui devrait déboucher sur une programmation de leurs activités. Pour la mise en oeuvre de leurs programmes ces unions, au-delà de leurs efforts propres, auront besoin de contributions extérieures sous la forme de crédits ou de subsides. Nous prévoyons de mettre en place un fonds de programme en 93 qui permettra à ces unions d'accéder à des financements pour des activités qui n'entrent pas dans les attributions d'autres financeurs (par exemple le FEER). Ce fonds ne sera plus intégré dans l'appui à SIX-S de manière à en faire profiter également les autres unions. Les critères de gestion et d'utilisation de ce fonds, les modes de décisions et les éventuels autres partenaires financiers font l'objet de réflexion; ce fonds devrait pouvoir être opérationnel au premier semestre 93.

3.2.3 Réflexion sur les instruments de décentralisation

L'intérêt suscité par le programme "villes moyennes" dans le cadre de la gestion communale et de la décentralisation et l'approche particulière que nous avons encouragée en collaboration avec les deux bureaux d'études a débouché sur une demande d'appui à la réflexion (voir ci-dessus). Etant donné l'intérêt que représente la décentralisation pour l'évolution du Burkina Faso et des compétences disponibles en Suisse nous prévoyons d'y répondre positivement en permettant d'abord à des compétences nationales de travailler sur ce dossier et ensuite de leur fournir des appuis pour leur permettre de renforcer leurs contributions avec, au besoin, des experts suisses. Bien qu'une telle contribution soit modeste, elle donne à notre programme une crédibilité face au gouvernement qui va bien au-delà de l'enveloppe financière modeste accordée au Burkina Faso et renforce la marge de liberté que nous avons pour travailler avec le secteur privé.

4. LA GESTION DU PROGRAMME

Au cours de l'année 93 nombre de bilans et d'évaluations seront établis. Il s'agira pour les collaborateurs du BUCO de prioriser les temps de réflexion; un certain poids sera donné d'une part au programme villes moyennes et à la réflexion sur la décentralisation et d'autre part à l'évolution de notre contribution aux associations de producteurs. Nous serons attentifs en particulier à l'évolution de SIX-S et du SARAAUD, ainsi qu'aux instruments d'appuis financiers et techniques: Le FEER, le fonds d'appui et le programme d'alphabétisation.

Il est prévu une première mission du chargé de programme au premier semestre qui devrait se concentrer sur les résultats de l'évaluation externe du FEER et sur la préparation de la poursuite de notre contribution à SIX-S et une seconde mission de programmation au dernier trimestre. La mission des SeSe, spécialiste de l'éducation et celle du responsable développement urbain, devrait améliorer l'appui conceptuel que ces services sont à-même d'apporter à notre programme.

Dans le cadre de la coordination des aides nous serons particulièrement actifs dans le cadre du FEER où nous sommes considérés par les autres bailleurs comme le chef de file et dans la réflexion sur le développement des villes moyennes et la décentralisation selon les désirs du Premier Ministre.

Il n'est pas prévu de changement au sein du BUCO en 93; comme par le passé nous travaillerons avec des personnes ressources locales (consultants indépendants et bureaux privés) que nous mandatons pour des appuis.

La responsable de l'administration et de la comptabilité entreprendra une formation complémentaire en gestion et management, la secrétaire devrait pouvoir recevoir un appui complémentaire sur le traitement de texte et le tableur formation donnée lors du passage envisagé de la secrétaire de la section Afrique de l'Ouest. Le chargé du programme de l'alphabétisation aura bénéficié d'un échange d'expériences lors d'une mission au Cap-Vert à fin 92. Quant aux responsables du Bucu, une éventuelle formation sera envisagée sur la base du programme offert par la DDA.

5. BURKINA FASO : RESUME DU PROGRAMME 93

Après de vives tensions entre le pouvoir et ses opposants politiques et l'éclatement de l'opposition, les élections législatives ont été marquées par l'écrasante victoire du parti du Président. Un gouvernement d'ouverture est opérationnel depuis mi-92.

La première année du PAS se termine avec une certaine stagnation économique et des mesures d'ajustement encore timidement appliquées, période électorale oblige. 93 sera marquée par une application plus rigoureuse du PAS avec des conflits sociaux prévisibles.

Après l'attentisme généralisé du premier semestre 92, nos ministères partenaires ont entamé des restructurations ce qui les rend plus opérationnels depuis fin 92.

Le vide institutionnel qui a marqué l'année 92 a donné un espace de liberté qui a profité à certaines de nos opérations: l'appui à l'artisanat, le programme villes moyennes ou le nouveau service d'appuis aux associations paysannes (SARAAUD). Notre contribution à l'alphabétisation a aussi connu un regain de dynamisme avec notamment la poursuite de l'ouverture vers les associations de base.

La cohérence de notre programme par pays repose sur deux axes principaux: la gestion et la protection de l'environnement et l'appui à l'autopromotion. Le démarrage d'une étude de zones écologiquement sensibles de l'est du pays, en collaboration avec UICN et IC renforcera l'axe environnemental.

L'axe autopromotion verra d'une part la redéfinition des objectifs et de la stratégie d'intervention de SIX-S, et d'autre part le développement d'actions que nous soutenons: une association d'éleveurs (APESS), le SARAAUD qui renforcera ses interventions et le programme d'alphabétisation qui intensifiera sa collaboration avec les associations. Le programme d'appui à l'artisanat devrait confirmer sa réorientation en faveur d'un appui à la création de "lobbying" d'artisans; quant au programme villes moyennes, par son approche en faveur d'un auto-développement de la ville, il a suscité un intérêt particulier du gouvernement et devrait être, à la demande du Premier Ministre, un terrain de réflexions sur les instruments de décentralisation.

Notre programme qui se trouve être à l'articulation entre la société civile et l'Etat, construit en priorité avec des compétences locales, est reconnu par la plupart des partenaires comme "un modèle à suivre" (sic Premier Ministre). Toutefois les contraintes budgétaires actuelles nous obligent à modérer les attentes des uns et des autres et à nous limiter, pour 93, à deux nouvelles activités qui sont indispensables pour la cohérence de notre programme et pour sa crédibilité auprès de nos partenaires étatiques et de la société civile; il s'agit de la mise sur pieds d'un fonds destiné aux financements de programmes d'associations paysannes qui vont dans le prolongement des activités de SIX-S et du SARAAUD et d'un appui à la réflexion sur la décentralisation par le financement de consultants burkinabè et suisses.

En 93 auront lieu de nombreux bilans et évaluations: programme alphabétisation, forestier, Fonds de l'eau et de l'Equipement Rural, Ecole Inter-Etats (EIER) et CREPA. Il s'agira pour l'équipe du BUCO de prioriser ces temps forts en attachant un poids particulier à l'évolution de nos contributions aux associations de producteurs ainsi qu'au programme villes moyennes et à la réflexion sur la décentralisation. Il est prévu que les services sectoriels Développement urbain, Ressources humaines et Eaux et Infrastructures soient parties prenantes de la réflexion 93.

L'équipe du BUCO sera la même en 93 et continuera également à s'entourer de compétences locales.

**PROTOKOLL DER DISKUSSION
DES JAHRESPROGRAMMS 1993**

Das folgende Protokoll der Diskussion eines Jahresprogramms 1993 hält die wichtigsten Feststellungen und insbesondere die operationellen Entscheide des Leiters operationelle Abteilungen EZA fest. Es wird durch ein Diskussionsprotokoll der jeweiligen Sektion ergänzt (Festhalten der wichtigsten Gesprächsthemen) und bildet Bestandteil des Jahresprogramms 1993.

R. Dannecker

t.300 DAN/MOK
Bern, 04.01.1993

Jahresprogramm Burkina Faso

A. Allgemeine Fragen

1. Das *désillusionnement politique* ist gross und die Reformen werden nur halbwegs unter Druck befolgt (SAP, Dezentralisierung = administrative Dekonzentrierung, Demokratisierung = auch Klientelwirtschaft).
2. Das Programm verfügt über ein klares Konzept und Schwerpunkte (sektoriell und institutionell). Es zeigt deutlich die beiden Hauptachsen auf, die auch in anderen Ländern des Sahel-Raums von Bedeutung sind.
3. Die "Auto-Promotion" stellt ein Potential für einen Wandel dar. Die entsprechenden Institutionen haben jedoch in den von ihnen wahrgenommenen Aufgaben eine Schwelle erreicht (erste Etappe). Wenn sie neue Aufgaben übernehmen wollen (z. B. Aufgaben des Staates, der sich zurückzieht etc., Belegung des Machtvakuumms etc.), so müssen sie sich auch neu orientieren (Aus-/Weiterbildung, Anpassung der Organisationen etc.).
4. Für die weitere Entwicklung und die Förderung von Organisationen der *Société civile* sind finanzielle Mittel notwendig. Die Schweiz kann mit ihrer Terrainenerfahrung in diesem Bereich eine wichtige Rolle für andere Geber spielen.
5. Die Erfahrungen im Bereich der Auto-Promotion werden zwischen den Sektionen in der DEH zu wenig ausgetauscht. Wie kann ein entsprechendes Netzwerk aufgebaut werden? Innerhalb der DEH - mit den Regierungen/NGOs?
6. Die Rolle der regionalen Entwicklungsbanken BAD-FAD, BOAD, BDEAC im Schwerpunktraum der Sektion Westafrika wird angeschnitten (Ausrichtung, Qualität, Entwicklungs-Konzepte, Effizienz und Effektivität etc.). CH und BSZ werden beauftragt, zusammen mit dem neuen Sektionschef Westafrika und Mitarbeitern/Mitarbeiterinnen der Sektion bis Ende März 1993 einen Vorschlag für die schweizerische Zusammenarbeit mit den Regionalbanken in diesem Raum auszuarbeiten (Finanzvolumen, Art der Zusammenarbeit, Möglichkeit des Einflusses auf das Management etc.).
7. Im Zusammenhang mit der Diskussion des Jahresprogramms ergibt sich die Frage nach der geographischen und sektoriellen resp. institutionellen Konzentration im Sahel-Bereich, resp der Sektion Westafrika. Die Sektion wird beauftragt, bis Juni 1993 ein Regionalkonzept zu entwickeln, in dem einerseits regionale Prioritäten entwickelt, andererseits auch auf die bestehenden lokalen Erfahrungen zurückgegriffen wird. Es geht darum, ein Regionalkonzept zu entwickeln und Synergien zu schaffen.

B. Operationelle Fragen

1. Im Bereich "Environnement" und "Appui à l'autopromotion" werden wir von der DEH aus auch Koordinationsfunktionen übernehmen und im Politik-Dialog eine Rolle spielen.

2. Die Bemerkungen betr. die Knappheit von finanziellen Ressourcen wird zur Kenntnis genommen. Allerdings kann die Sektion nicht auf Unterstützung von aussen hoffen, sondern muss Lösungen innerhalb der Sektion selbst suchen (verstärkte Schwerpunktbildung, Umlagerung von finanziellen Mitteln etc.).
3. Wichtig ist die Neuorientierung unserer Unterstützung im Forstbereich und die Öffnung auf neue Partner und auf neue "approches".
4. Ebenso erwarten wir von der Evaluation des "FEER" eine Neuorientierung in Richtung auf eine effiziente Finanzierungsstruktur.
5. Die verschiedenen Ansätze im Bereich der "autopromotion rurale" (SAR-RAUD, APESS, SIX-S) bilden ein interessantes Lernfeld für die weitere Entwicklung in diesem Bereich.
6. Das Programm "Villes moyennes" zeigt die ganze Komplexität der Dezentralisierung und die damit verbundenen Probleme in einem zentralistisch konzipierten Staat. Eine entsprechend enge Begleitung resp. Unterstützung wird notwendig sein.

t.311 Burkina - PD/DOA

DISCUSSION DU PROGRAMME BURKINA FASO 1992 (15.12.1992)

Compte-rendu résumé

A. La discussion a été introduite par l'évocation de trois problèmes:

- 1) sur le plan politique, le retour aux habitudes pseudo-démocratiques de l'ancien temps (Président Lamizana) désillusionne bien des gens. Les enjeux "non avoués" du pouvoir sont perçus comme suit:
 - gagner les prochaines élections municipales et provinciales sous couvert d'une pseudo-décentralisation et au moyen d'avantages distribués (y compris via les projets);
 - faire passer la pilule de l'ajustement structurel à travers la mobilisation de fonds sociaux "remboursables"... mais sans projet de société ni consultation des populations;
 - garder le contrôle social et économique via une sorte de "libéralisme clientélaire", une certaine déconcentration administrative et politique et une manipulation des réseaux d'information et d'influence.
- 2) la stratégie d'auto-promotion constitue depuis les années 80 une sorte d'instrument des "contre-pouvoirs" permettant aux acteurs de base d'occuper et faire valoir leur place et leurs intérêts. Après une période de gestation, faite d'actions de sensibilisation, d'animation, de structuration et de micro-investissements accompagnés de formations diverses, on se retrouve aujourd'hui avec:
 - une quarantaine d'Unions paysannes qui ont pris la relève des zones Six S,
 - une alphabétisation de base intégrée aux villages qui réclame plus de fonctionnel,
 - un artisanat qui prend conscience de la nécessité de s'organiser sur un plan professionnel et sous-régional,
 - des villages organisés qui peuvent mettre en place des programmes d'aménagement de leurs terroirs,
 - des éleveurs qui s'approprient la composante fourragère et s'organisent à leur manière.
- 3) les moyens à mobiliser pour renforcer ces processus d'émergence encore fragiles sur le plan institutionnel et pour "démocratiser" le fonctionnement des services de l'État restent maigres. L'approche suivie par la DDA sur plus de dix ans est appréciée, mais la DDA seule n'a pas les moyens de poursuivre la mise en valeur de sa politique.

B. Les débats se sont engagés autour de trois problématiques:

- 1) celle de la collaboration avec le contexte politique: avec qui, jusqu'à quel degré, avec quelles compétences? L'expérience en cours avec les villes moyennes qui, pour des raisons politiques (prochaines élections, décentralisation), risque de perdre l'originalité de sa démarche participative, est un bon exemple des limites et des enjeux existants. A contrario, l'absence de respect par les multiples aides extérieures de l'approche nationale en matière d'environnement risque d'aboutir à l'acceptation de produits importés complètement démobilisateurs. Qu'il s'agisse du contexte politique national ou de celui de l'aide internationale, on se trouve souvent en face de systèmes d'influence qui dénaturent la réalité et modifient les approches... mais sans contre-pouvoir de négociation. Il reste à développer...
- 2) celle de la concentration au niveau d'une zone, d'un pays, d'une région ou d'un secteur: est-ce que ce concept fait du sens? Trop concentré au Yatenga et pas assez sur l'Est ou même sur l'Ouest n'est qu'une vision étroitement géographique des problèmes. Ce sont les dynamiques des acteurs qu'il faut encourager. Or à ce titre celles des Unions du Yatenga restent sous-valorisées. Elles auraient besoin d'appuis institutionnels, de subventions d'aménagement et de fonds d'investissements socio-économiques pour dépasser le seuil de compétences et d'expériences accumulées. Ces contraintes étant partagées par d'autres organisations-soeurs des pays voisins, il est peut-être utile de songer à d'autres formes de "problem-solving".
- 3) celle de "l'espace régional" comme nouveau concept à développer dans la perspective d'une évolution des programmes "Afrique de l'Ouest" et compte tenu des initiatives et recherches possibles à travers des structures relais comme Six S, Apess, ou des réseaux spécifiques en alphabétisation, terroirs, crédit et artisanat.

ANNEXES

- 2 -

Type de contribution	Institution responsable	Versements effectifs		Versements projetés			
		1990	1991	1992	1993	1994	1995
Contribution ONG							
OSEO-alphabétisation	OSEO	200	480	400	370	400	400
ATESTA	CEAS	100	60	250	220	202	--
EDM Garderie Burkina	EDM	--	40	40	40	70	--
		-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total		300	580	690	630	672	400
Programme régional							
CREPA	EPFL	359	748	450	450	450	450
SIX-S	DDA	1'800	2'450	1'320	2'000	2'000	2'000
APESS	DDA	--	741	705	700	700	700
CESAO	DDA	810	--	1'200	750	750	750
prog. onchocercose	DDA	1'835	4	3'000	3'000	3'000	3'000
EIER	EPFL	500	--	1'750	1'050	1'000	1'000
		-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total		5'304	3'943	8'425	7'950	7'900	7'900

PROGRAMMATION 93

OPERATIONS	janv	févr	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Prog. foresterie				bilan		prép. nouvelle phase IC-BUCO		prép. prop. crédit		prép. accord	négociation accord	
FEER	----- période de l'évaluation -----											
EIER	évaluation interne			éval. externe et atelier synthèse			Cons. perfect. CA		préparation nouvelle phase DDA-EPFL			
Artisanat	mission de suivi			suivi semestr. et prép. prochaine phase			prop. accord		négociation accord			
CREPA	évaluation externe											
APESS											AG	
SIX - S		préparation nouvelle phase										
SARAAUD	bilan-programmation		pré. nouvelle phase									
Alphabétisation	bilan-perspectives		programmation		prép. P.O nouvelle phase			prép. et négociation accord				
Villes moyennes	suivi				suivi		bilan conjoint DDA-EPCD-gvt-Urbaplan				suivi	
Zones périphériques	démarrage de l'étude						point/suivi					
BUCO				vacances JLV			vacances PT		prog. annuel			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Participation active du BUCO ----- suivi du BUCO ----- Fin de phase X </div>												

OPERATIONS EN COURS

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR ARTISANAL

La coopération appuie le secteur de l'artisanat au Burkina Faso depuis environ 20 ans soit d'abord par des contributions au Centre National de Perfectionnement des Artisans Ruraux puis, depuis 89 par le financement de "l'Unité d'appui aux artisans". Les différentes évaluations et réflexions autour de ces contributions ont permis un certain nombre de constats:

- Pour jouer le rôle qui lui a été dévolu dans les nouvelles directives en matière de politique nationale, l'artisanat doit s'orienter vers les pratiques et logiques de l'entreprise
- Compte tenu des spécificité régionales, la province semble être l'entité adéquate à une action de promotion d'un artisanat dynamique
- Le développement de l'artisanat implique nécessairement l'accès à de nouveaux marchés et l'insertion de l'artisan dans les réseaux économiques modernes du secteur privé
- La distance reste grande entre les logiques administratives institutionnelles et celles du secteur privé

Compte tenu de ces constats, l'Office National de la Promotion de l'Emploi et la Coopération suisse ont décidé de confier le développement des activités d'appui à l'artisanat à un consortium privé composé d'un bureau burkinabè et suisse. Le programme se définit en termes d'appuis-accompagnements à des initiatives locales d'artisans avec des noyaux d'artisans constitués dans 4 provinces du pays: Passore, Sissili, Boulkiemdé et Sanguié. L'objectif central de ce programme vise l'émergence de noyaux d'artisans entrepreneurs autonomes dans une perspective de lobby régional de l'artisanat. Trois cellules régionales sont en place, soit à Yako, Léo et Koudougou où se trouve également la direction de l'opération. Les outils pour réaliser le programme sont:

- L'appui à l'organisation interne des artisans
- l'aide à l'acquisition des marchés
- L'accompagnement d'artisans vers l'entreprise et dans la relation avec le système bancaire
- L'appui à l'atelier et à des formations modulaires orientées sur des questions qui intéressent plusieurs artisans.

Fin de phase : décembre 93

Moments forts 93 : février - mission de suivi
 juin - suivi semestriel, préparation prochaine phase
 septembre- proposition de crédit et négociation

Contribution 92-93 : 1,7 mio SFR ou 306 mio FCFA

LE PROGRAMME NATIONAL DE FORESTERIE VILLAGEOISE

Le Programme National de Foresterie Villageoise (PNFV) est l'un des programmes du secteur environnement définis par le Ministère de l'Environnement et du Tourisme (MET). Le PNFV préconise une responsabilisation des populations dans la gestion de leur terroir ainsi que l'harmonisation des actions de conservation des ressources naturelles locales. Il assure en outre la cohérence des interventions dans le milieu rural par le renforcement de cadres de concertation.

La mise en oeuvre du PNFV, qui implique une responsabilisation effective des villageois, s'appuie sur les structures de développement existantes dans les villages; au niveau provincial le service forestier travaille dans le cadre défini par la Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire alors qu'au niveau régional l'organe de concertation est composé de services régionaux et d'ONG impliqués dans la réalisation d'activités de gestion des terroirs villageois.

Le Ministère a réparti son intervention dans 10 régions différentes par leurs caractéristiques socio-économiques et écologiques, et a ainsi constitué des Directions régionales, lesquelles ont leurs agents au niveau provincial et préfectoral.

Le PNFV, qui a été réécrit en 1991, peut être considéré comme une réorientation importante du rôle du MET. Cette nouvelle approche, qui se veut être un véritable service d'appui aux villageois dans le cadre de la foresterie et de la gestion de leur terroir, s'étendra progressivement à l'ensemble du territoire national en fonction des expériences acquises dans les zones de recherche-développement.

La coopération hollandaise, l'UNSO et la coopération suisse sont les partenaires du MET dans la foresterie villageoise. La contribution suisse mise en oeuvre par une ONG suisse (INTERCOOPERATION) a concentré son appui à deux niveaux:

- au niveau central par un appui institutionnel et conceptuel à la Direction Générale de l'Environnement et à la Direction de la Foresterie Villageoise et de l'Aménagement des forêts.

- au niveau de la région de l'Est par un appui opérationnel aux efforts de reboisement à travers la Direction régionale et les services provinciaux de l'Environnement.

Fin de phase : décembre 1993

Moments forts 93 : mai - bilan interne
 juin - préparation nouvelle phase
 octobre - préparation et négociation
 nouvel accord

Contribution 91-93 : 4'678'000.-SFR ou 900 mio FCFA

L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE EN SAVANE ET AU SAHEL

APESS

L'Association pour la Promotion de l'Elevage en Savane et au Sahel est une organisation d'appui aux éleveurs, née en 1989, et qui touche des éleveurs du Sénégal, du Mali, du Burkina et du Niger. Son secrétariat général est à Ouagadougou. Pour être membre l'éleveur doit remplir les conditions suivantes :

- travailler un espace pour faucher et sécher de l'herbe naturelle ou cultivée, clôturer cet espace puis construire une grange pour y stocker cette herbe.
- s'engager à former chaque année un parent ou un ami dans tout ce que lui-même aura appris.

L'APESS part de deux constats :

- Au Sahel et en savane l'éleveur peut, en s'équipant convenablement et en consacrant un temps de travail donné, obtenir une meilleure alimentation de ses animaux pendant toute l'année.
- Les animaux qui reçoivent une alimentation adéquate, produisent en saison sèche presque autant qu'en saison pluies.

C'est pourquoi l'APESS fonde son action sur les axes suivants:

- a) faciliter la mobilité des éleveurs vers ceux qui ont réalisé les thèmes techniques améliorateurs.
- b) organiser l'équipement des éleveurs pour les rendre aptes à valoriser le savoir acquis au cours des déplacements d'étude. L'éleveur peut bénéficier d'un soutien sous forme de crédits pour l'achat d'instruments et de matériel lui permettant d'y parvenir (faux, grillage, charrettes).
- c) organiser la formation des éleveurs par des thèmes techniques souples et appropriés.

L'APESS est divisée en zones ; les leaders des zones qui assurent l'auto-encadrement, recevront une formation complémentaire à l'extérieur de leur zone (renforcement des acquis en 93, formation des femmes à la gestion dans le cadre de la commercialisation du lait etc.)

fin de phase	: décembre 1995
Moments forts 93	: novembre - Assemblée Générale
Contribution 93-95	: 2,1 mio SFR ou environ 400 mio FCF

PROGRAMMES D'ALPHABETISATION

D'après le document du deuxième plan quinquennal (1991-1995), le taux d'alphabétisation des adultes qui était estimé en 1990 à 16 % devrait passer à 30 % à la fin de la période.

Cette perspective optimiste se base sur l'adoption d'une stratégie nouvelle qui consiste à encourager les collectivités à mettre en place des structures permanentes d'alphabétisation fonctionnelle qui intègrent aux programmes de formation des techniques améliorées de production et de gestion permettant aux groupes intéressés de résoudre leurs problèmes et d'accroître leur productivité.

La Coopération suisse apporte son concours à la mise en oeuvre d'une telle approche depuis 1984 par des appuis diversifiés à différents niveaux:

- Contribution à Institut National d'Alphabétisation (INA) pour l'amélioration des instruments d'analyse, de programmation et d'évaluation des actions;
- élaboration, production, traduction et diffusion des outils méthodologiques et pédagogiques d'alphabétisation et de post-alphabétisation;
- contribution aux actions des services d'alphabétisation et de formation des provinces du Yatenga et de l'Oubritenga;
- appui à des programmes d'alphabétisation d'associations locales (associations paysannes, d'épargne et de crédit,...).
- appui aux sous-commissions nationales chargées de la recherche linguistique et de l'expérimentation de documents en langue moore et gulmancema.

La Coopération suisse soutient également l'oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) dans son programme d'appui à l'alphabétisation. Celui-ci comprend un appui à l'imprimerie de l'INA et à des programmes d'alphabétisation d'associations paysannes.

Fin de phase	: décembre 1993
Moments forts 93	: janvier/février - bilan - perspectives mars/avril - programmation juin - préparation nouvelle phase septembre - préparation - négociation nouvel accord
Contribution 91-93	: 2,9 mio SFR ou environ 580 mio FCFA

FONDS NATIONAL DE L'EAU ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

FEER

Le fonds de l'eau et de l'Equipement Rural est né en octobre 1984 et a été doté du statut semi-autonome d'Etablissement Public à caractère Administratif, sous la tutelle du Ministère de l'eau. Sur le Plan stratégique, les activités qu'il soutient doivent s'inscrire dans une perspective de prise en charge par les populations bénéficiaires et répondre à un certain nombre de critères : profiter à une large couche de la collectivité, produire rapidement des résultats être aisément reproductible et faire largement appel aux capacités des bénéficiaires

Le premier programme du FEER (1990-95) a été construit dans la perspective d'une approche d'intégration des actions au niveau micro-régional: un projet FEER sera établi sur une base géographique (un village ou un groupe de villages constituant une "zone de projet") qui pourra constituer ainsi une bonne initiation à la mise en oeuvre de la gestion des terroirs par les villageois eux-mêmes. Cette gestion des terroirs sera assurée par 4 volets, pour un montant global d'environ 6 milliards de francs FCFA :

- Un volet agro-sylvo-pastoral (68% du budget), qui prévoit la réalisation de sites anti-érosifs "végétalisés", l'aménagement de bas-fonds à dominante rizicole et la création de pépinières et reboisements villageois;
- un volet "hydraulique villageoise" (20% du budget) qui prévoit la création et la réhabilitation de point d'eau;
- un volet "actions d'accompagnement" (5% du budget) qui concerne la sensibilisation-formation d'une part et la capitalisation des expériences d'autre part;
- un volet "petits projet d'appui" (7% du budget) qui représente une marge de flexibilité nécessaire pour pouvoir répondre à des demandes prioritaires émanant des populations locales.

Le contenu de chaque intervention sera mis au point avec les populations concernées et l'encadrement local (ONG, coopératives, CRPA) pendant la période de saison sèche. Après une étude de la situation, le choix des priorités et la définition des engagements, un contrat est passé avec les villageois.

Fin de phase	: décembre 1995
Moments forts 93	: janvier/juin - évaluation externe
Contribution 90-95	: 16 mio SFR ou 3,2 mia FCFA

SE SERVIR DE LA SAISON SECHE EN SAVANNE ET AU SAHEL

SIX — S

Dans la plupart des villages d'Afrique de l'Ouest les producteurs ont coutume de se grouper pour réfléchir, épargner, travailler ou investir. Dans certaines régions ces groupements se sont unis pour former des unions voire des fédérations, dans le but de traiter des problèmes communs de négociation, d'approvisionnement, de formation ou de crédits. Plusieurs fondateurs de ces unions sont membres de l'association "SIX-S " qui les aide à préciser et développer leur stratégie d'appui aux initiatives villageoises, à trouver des moyens financiers et à mettre au point des outils appropriés de gestion, suivi et évaluation.

Après douze années d'activité, l'association Six-S collabore avec 124 Unions de groupements (dont 56 au Burkina, 41 au Sénégal, 12 au Mali, 6 au Togo, 5 au Niger, 2 en Guinée Bissau, et 1 en Gambie). Chaque union reçoit, en fonction de l'âge de son adhésion à Six-S et du sérieux de son organisation, un certain montant annuel (2 à 15 mio de F CFA) qui vient compléter les efforts d'investissement des groupements villageois (travaux d'aménagements, petit élevage, constructions, formation-alphabétisation). Les unions les plus anciennes (plus de dix ans d'âge) n'ont toutefois plus accès à ce système de "fonds souples" et tente de faire valoir leur statut précoopératif ou de petite entreprise pour obtenir soit un appui financier à leurs programmes socio-éducatifs, soit des crédits pour leurs investissements.

Au niveau du Burkina le partenaire de l'association Six-S est la Fédération des Unions de Groupements Naam. La Fédération couvre 17 provinces et touche près de 3000 groupements organisés en 62 unions.

Fin de phase : juin 1993

Moments forts 93 : mars/avril - préparation nouvelle phase

Contribution 92-93 : 700'000.- SFR ou environ 133 mio FCFA

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ASSOCIATIONS ET UNIONS DE DEVELOPPEMENT

S A R A A U D

Ces dix dernières années on constate au Burkina Faso une tendance très nette à l'auto-organisation du monde rural. Parfois sous l'impulsion de services de l'Etat, souvent pour pallier aux insuffisances des services d'appui, stimulés par des petits financements d'ONG diverses et par besoin de solidarité, de nombreux groupements d'agriculteurs ou d'éleveurs se sont formés. Certains de ces groupements se sont fédérés et ont formé des unions ou des fédérations de groupements. Celles-ci sont souvent à la recherche d'appuis institutionnels qui leur permettent d'affermir leur position et leur capacité de dialogue et de négociation avec des partenaires financiers ou de services (banques, services étatiques, bailleurs, etc).

Dans la continuité de notre programme, et en particulier de notre appui à l'autopromotion, et d'autre part dans le contexte du PAS burkinabè qui vise notamment le désengagement des services de l'Etat au profit d'une société civile organisée, la Coopération suisse a invité un groupe de burkinabè à réfléchir à la mise sur pied d'un instrument qui permette aux unions de renforcer leur capacité institutionnelle, de préparer leur programme puis de le négocier. De cette réflexion est né le SARAUD (Service d'accompagnement et de renforcement de l'autonomie des associations et unions de développement) en avril 92. Il est formé d'un permanent et d'un comité de lecture. Les activités du SARAUD seront essentiellement conduites par son coordonnateur qui sera chargé de:

- assurer les contacts avec les associations paysannes, étudier les demandes d'appuis et les proposer avec avis au comité de lecture
- donner un appui aux associations et au besoin faire appel à des compétences locales disponibles (ONG, bureaux d'études, consultants,...)

Fin de phase : mars 1993

Moments forts 93 : février - bilan - programmation
mars/avril - préparation nouvelle phase

Contribution 92-93 : 190'000.-SFR ou environ 38 mio FCFA

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES VILLES MOYENNES OUAHIGOUYA ET KOUDOUGOU

Au Burkina Faso la croissance urbaine (5,3 %) s'est jusqu'à présent concentrée dans les villes importantes du pays où les opportunités d'emplois et d'accès aux services semblaient meilleures: Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Un certain déséquilibre dans l'armature urbaine du pays se fait sentir qui se traduit principalement par une concentration des flux migratoires sur les métropoles et par une faible capacité des villes moyennes à investir et à fonctionner de façon appropriée.

Pour éviter que ce déséquilibre ne s'aggrave et surtout pour faire jouer à une dizaine de villes moyennes (env. 40'000 hab.) un rôle de pôle régionaux, le Gouvernement a défini en 1990 un "Programme de Développement des Villes Moyennes". Ce programme prévoit de renforcer les capacités propres de ces villes à se gérer elles-mêmes, à développer leurs infrastructures et leurs prestations de service urbain (assainissement, ramassage des ordures), et à faciliter la création d'activités rémunératrices.

En 1990 la Coopération suisse a financé une étude de faisabilité d'un pareil programme sur les deux villes de Ouahigouya et de Koudougou. Cette étude effectuée par un bureau d'étude local assisté par un bureau suisse a développé un concept original de développement visant à mobiliser au maximum les ressources financières, humaines et institutionnelles locales, à associer la société civile et l'appareil administratif et à articuler investissements sociaux et investissements rentables.

Le présent projet consiste à appuyer la première phase pilote de mise en oeuvre du programme, de façon intégrale dans la ville de Ouahigouya et partielle à Koudougou. Cette mise en oeuvre prévoit l'amélioration du taux de recouvrement des services marchands ainsi que le financement d'un nouveau marché et d'un nouvel abattoir; les recettes générées par ces équipements rentables serviront à en financer la maintenance et à assumer également les coûts du renforcement municipal.

Fin de phase : décembre 1994

Moments forts 93 : trimestriel - suivi externe
août - bilan conjoint

Contribution 92-94 : 1,74 mio SFR ou environ 348 mio FCFA

LE CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

CREPA

Créé dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement il faut situer ce Centre dans le contexte global du réseau mondial de formation à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, qui est une initiative prise conjointement par des organisations de développement multi et bilatérales et des institutions de recherche et de formation dans les pays en voie de développement.

Le Centre est mis en place à Ouagadougou pour appuyer les trois institutions suivantes : le Comité Inter-Africain d'Etudes Hydrauliques (CIEH), l'Ecole des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural (ETSHER), L'Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural (EIER) et également les 14 états membres de l'Afrique occidentale et centrale. L'activité de ces institutions englobe tout le génie rural, l'hydraulique et l'équipement des zones périurbaines.

Le CREPA a pour fonction de renforcer les activités d'enseignement, d'information et de recherche appliquée de ces trois institutions dans un de leur domaine d'activité, celui du génie sanitaire et plus spécifiquement de l'eau potable et de l'assainissement. A ce jour le CREPA a :

- organisé un certain nombre de formations et de séminaires au niveau régional et dans chacun des 14 pays partenaires;
- lancé un certain nombre de recherches appliquées: rendement d'épuration d'une station de traitement par lagunage, impluviums, latrine, etc...;
- mis en place des antennes nationales, qui ont à disposition des supports audio-visuels sur les technologies à faible coût;
- produit un bulletin de liaison info-CREPA;
- offert des appuis-conseil à des particuliers, ONG et institutions.

Fin de phase : décembre 1994

Moments forts 93 : février - évaluation externe

Contribution 91-94 : 1,73 mio SFR ou environ 346 mio FCFA

ECOLE INTER-ETATS DES INGENIEURS DE L'EQUIPEMENT

EIER

L'Ecole Inter-Etats de l'Equipeement Rural (EIER), créé en 1968, est un établissement d'enseignement supérieur à vocation régionale ayant pour membres quatorze Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. 40 élèves-ingénieurs entrent chaque année à l'EIER sur concours. Les études d'une durée de 3 ans sont caractérisées par une polyvalence large, pratique et opérationnelle.

Des formations post-universitaires d'une année dite de spécialisation ont été créées depuis 1980 à l'intention d'ingénieurs ayant un minimum de deux années de pratique; actuellement ces spécialisations sont: le génie sanitaire, l'hydraulique agricole, la mobilisation des ressources en eau et en énergie pour le développement rural.

L'EIER est en relation avec un certain nombre d'institutions de la région et d'Europe: Les Universités de Ouagadougou, de Niamey, et de Dakar, l'ENGREF à Paris, le CEMAGREF, l'INRA, l'ENITRIS à Strasbourg et l'EPFL à Lausanne.

L'Ecole Polytechnique Fédéral de Lausanne (EPFL) figure parmi les partenaires de l'EIER depuis 1980 pour la spécialisation en génie sanitaire et l'hydraulique agricole et pour le génie de l'Environnement depuis 1991. Des professeurs de l'EPFL assurent un certain nombre de cours sous forme de modules thématiques et suivent un certain nombre de chercheurs; l'EPFL permet une formation complémentaire à Lausanne.

Fin de phase : décembre 1993

Moments forts 93 :

janvier/février	- évaluation interne
mars	- évaluation externe
avril	- atelier de synthèse
mai	- conseil de perfectionnement
juin	- conseil d'administration
septembre/octobre	- préparation nouvelle phase

Contribution 90-93 : 2,55 mio SFR ou environ 510 mio FCFA

LE CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION ECONOMIQUES ET SOCIALES

CESAO

Le CESAO de Bobo-Dioulasso est connu, depuis sa fondation en 1960, comme centre de formation pour cadres ruraux d'Afrique francophone. Il dépend depuis 1978 d'une Association Internationale de droit privé qui a pour but de "contribuer à l'autopromotion des communautés rurales en Afrique de l'Ouest."

L'appui du CESAO se réalise sous les formes suivantes :

- La formation permanente d'agents et de responsables d'organisations paysannes sous forme de sessions et de stages de courte et moyenne durée (entre 2 semaines et 4 mois):
- Le suivi des stagiaires et l'appui à leurs projets et organismes;
- La recherche de l'information sur les thèmes prioritaires issus de ces milieux;
- La capitalisation des expériences et leur publication.

Depuis 1983 le CESAO atteint annuellement 1 500 à 2 000 personnes, composé d'agents d'encadrements et d'agriculteurs, Ces derniers représentent entre le 20 et le 33% des "publics" du Centre. Une évolution sensible de son impact auprès du secteur privé, ONG ET églises (environ 2/3 des agents ces dernières années), est également à signaler. 55% des participants sont burkinabè, les 45% restant répartis entre des ressortissants du Mali, du Niger, du Bénin et du Togo.

Le CESAO réalise un certain nombre de publications :

Une revue bimestrielle : "construire ensemble"
des dossiers spécifiques : "Echanges"
deux collections : "Appui au monde rural" et "Cahiers ruraux"

L'équipe du CESAO comprend 63 personnes dont 26 cadres pour conduire l'ensemble des activités. Son budget annuel est d'environ 520 mio de F CFA couvert à 45% par MISEREOR, 35% par la DDA et 20% d'autofinancement.

- Fin de phase** : décembre 1993
- Moments forts 93** : Changement de Directeur
- Contribution 91-94** : 2,4 mio SFR ou environ 480 mio FCFA

NOUVELLES OPERATIONS

FONDS D'APPUI AUX PROGRAMMES D'ASSOCIATIONS PAYSANNES

La finalité de ce fonds est de permettre à des unions ou associations paysannes ayant prouvé certaines capacités organisationnelles et de gestion d'obtenir, en complément à leurs ressources financières propres les moyens de réaliser un programme défini.

Actuellement la Coopération suisse finance trois instruments d'appui aux associations qui vont dans le sens d'un renforcement des capacités institutionnelles: SIX-S, le CESAO et le SARAAUD. Deux unions auront, après plus d'une année de travail, préparé un programme de développement agricole (Les Unions de Koubri et de Gourcy); en 93 il est probable que plus d'une dizaine d'associations auront également programmé un certain nombre d'activités. Une telle approche permet aux associations une meilleure réflexion sur leur stratégie, évite l'approche sélective et souvent non prioritaire que proposent parfois avec insistance certaines petites ONG (par exemple un programme Banques de céréales pour les unes, une action "femmes" pour les autres), permet une plus grande cohérence dans la gestion de leurs moyens avec une comptabilité unique et leur donne un document négociable pour l'obtention de crédits ou de subsides selon leurs besoins.

Actuellement les financements pour des programmes sont rares; seul le FEERY contribue pour des activités spécifiques. Un fonds programme qui était inclus dans notre contribution à SIX-S a permis le démarrage d'un programme épargne-crédit dans deux unions; ce fonds qui s'adresse uniquement aux membres de SIX-S ne sera pas renouvelé.

Il est prévu de mettre en place un conseil d'administration qui décidera de l'attribution de ce fonds et d'un organe technique chargé d'étudier les dossiers pour avis au CA et d'assurer le suivi de la réalisation du programme. D'autres bailleurs se sont déclarés intéressés pour une telle forme de financement et pourraient y participer (DANIDA, NOVIB). La forme institutionnelle de cet instrument est à définir.

Le dossier sera finalisé avant la fin 92.

ETUDE DES AIRES PROTEGEES DE L'EST DU PAYS

Dans l'Est du Burkina Faso existent encore des réserves et zones périphériques à ces entités riches en biodiversités. Ces zones subissent de très fortes pressions démographiques qui produisent une forte dégradation de leur environnement.

Pour freiner ce processus de dégradation des ressources naturelles il importe de définir et de mettre en oeuvre une politique d'intéressement responsabilisante des populations et autres groupements d'intérêts riverains de ces zones.

Une telle politique, pour avoir des chances de succès dans son application, doit être définie de manière concertée entre populations riveraines et différents partenaires (administration, ONG locales, associations d'éleveurs, chasseurs, etc..)

L'étude proposée devra:

- identifier les populations et partenaires concernés
- définir avec ces partenaires les intérêts de chaque groupe par rapport aux ressources des aires protégées
- identifier les contraintes
- définir un cadre de dialogue et de concertation entre les différents groupes d'intérêts
- proposer des actions éventuelles à initier ultérieurement

L'UICN est responsable de l'étude. Un comité de pilotage est formé comprenant notamment un représentant d'IC.

Le coût de l'étude est estimé à 28 mio de FCFA. Elle devrait débuter au début de l'années 93.